



## CHANGEMENT AU RÈGLEMENT – HABILITÉS DE PATINAGE

### Section 4000 – F – 4.4 (5)

#### 4.4 CRITÈRES D'ÉVALUATION DES TESTS DES HABILITÉS DE PATINAGE

Les exercices des habiletés de patinage sont évalués à l'aide des six critères suivants :

- (1) **QUALITÉ DES COURBES** : Les courbes décrivent un arc stable, sans déformation ni sinuosité. La précision des courbes et la profondeur (degré d'inclinaison) sont importantes. Cependant, la profondeur des courbes exigée peut varier beaucoup d'un pas et d'un lobe à l'autre, compte tenu des particularités de chaque exercice.
- (2) **COUVERTURE DE LA GLACE** : Étant donné que la dimension du tracé varie selon l'exercice, la dimension de la patinoire de même que la taille et la force du patineur, l'utilisation de la glace dans ce contexte désigne la puissance et l'évolution. Généralement, les patineurs doivent exercer des poussées de la lame et non de la pointe. L'évolution, soit la capacité de maintenir la vitesse, est le second aspect de l'utilisation de la glace qu'il importe d'observer.
- (3) **AISANCE DU MOUVEMENT** : Équilibre, maîtrise des mouvements du corps (stabilité), agilité ou rapidité d'exécution des virages, des changements de carre et des transitions, et souplesse générale sont tous des aspects qu'il faut évaluer en vertu de ce critère.
- (4) **EXACTITUDE DES PAS** : Les erreurs d'exécution des pas dans chaque exercice sont comptées comme telles, selon le type de pas. Par exemple, des erreurs d'exécution des principaux éléments d'un exercice (objet) sont considérées comme des fautes graves et doivent généralement être pénalisées. Cependant, une erreur pendant l'exécution des pas de liaison (c.-à-d. le nombre de croisés, etc.) est considérée comme une faute mineure qu'il ne faut pas considérer dans l'évaluation globale de l'exercice.
- (5) ~~**MUSICALITÉ ET RYTHME** : La musicalité désigne la capacité du patineur de développer le sens du rythme de l'exercice et de reconnaître le premier temps (le début de la mesure). Pour évaluer le rythme, on observe la capacité du patineur d'exécuter un pas ou un groupe de pas pendant la durée spécifiée sous forme de nombre de temps. Les patineurs peuvent donc, dans une certaine mesure et dans le cadre de chaque exercice, varier quelque peu le « synchroisme spécifié », pourvu que la musicalité et le rythme soient raisonnables.~~
- (6) **POSTURE** : Pour la plupart des exercices des habiletés de patinage, la posture et la tenue correctes exigent une ligne élevée et tendue de la jambe libre et des bras (plus proche du



niveau des épaules que de la taille). La position de la tête est redressée et l'inclinaison de la hanche, du genou et de la cheville du côté traceur du corps doit être suffisamment marquée pour maintenir un bon équilibre à plus haute vitesse.

**REMARQUE** : Pour chaque exercice, l'OBJET indique ce sur quoi porte essentiellement cet exercice particulier.

**RAISON** : L'adoption de cette motion permettra aux patineurs de se présenter aux tests des habiletés de patinage sans devoir se soumettre aux exigences concernant la musicalité et le rythme. Nous estimons que par cette étape de transition avant la mise en œuvre du Modèle de développement à long terme de l'athlète, le retrait de la musique pour les exercices permettra aux patineurs de mieux se concentrer sur la qualité du patinage à leur propre rythme naturel.

**DATE DE MISE EN VIGUEUR** : 1<sup>er</sup> juillet 2008

**Éclaircissement** :

Pour mieux clarifier la modification apportée au règlement – conformément à la suppression du critère d'évaluation n° 5 susmentionné, **la musicalité et le rythme** ainsi que le patinage en fonction du temps de la musique ne seront plus exigés et évalués.

Si les patineurs se sentent plus à l'aise avec la musique et préfèrent l'utiliser pour l'entraînement ou durant la journée de tests, ils peuvent le faire. Dans ce cas, l'entraîneur prendrait des dispositions au préalable avec le responsable de la musique, étant donné que la norme sera de ne pas jouer de musique à moins qu'on en fasse expressément la demande.

Les feuilles de test pour les habiletés de patinage seront révisées pour tenir compte de ce changement.